



## SURODOR PIN MENTHOLE 5412

CONCENTRÉ NETTOYANT PROFESSIONNEL DESTRUCTEUR D'ODEURS ODORIFERANT à FONCTIONS BACTÉRICIDES & FONGICIDE

### PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

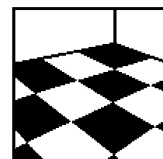
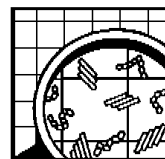
. Préparation à base de fonctions tensio-actives non ioniques, d'extraits odorants de fruits, d'agents bactéricides cationiques.

Etiquetage Biocide (Règlement 1896/2000, 1687/2002, 2032/2003, 1048/2005, 1849/2006 et Directive 98/8/CE) :

Nom	CE	%	TP
CHLORURE DE DIDECYL DIMETHYL AMMONIUM	230-525-2	25.00 g/kg	02
CHLORURE D' ALKYL DIMETHYL BENZYL AMMONIUM	264-151-6	12.52 g/kg	02
CHLORURE D' ALKYL ( C12/14 ) DIMETHYL ETHYL BENZYL AMMONIUM	2484865	12.52 g/kg	02

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- . ETAT PHYSIQUE : Liquide limpide.
- . MASSE VOLUMIQUE : 970 g/l +/- 20 g/l.
- . pH PUR : 6,70 environ.
- . INFLAMMABILITE : Ininflammable.
- . COULEUR : Pratiquement incolore
- . ODEUR : PIN MENTHOLÉ
- . TENSION SUPERFICIELLE à 1 % : 34,7 dyne/cm.



## "PIN MENTHOLÉ"

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES









- . Miscible dans l'eau.
- . Economique, s'utilise à faible concentration.
- . N'altère pas les supports usuels, métalliques, plastiques, émail, polycarbonate, textile, etc...
- . Triples fonctions : **NETTOYANT, DÉSINFECTANT, DESTRUCTEUR D'ODEURS.**
- . **Détergent** des surfaces, enlève les souillures grasses, minérales et organiques.
  - Efficacité **BACTÉRICIDE** en conditions de saleté conforme à la norme **NF EN 1276 à la concentration de 5 %** sur souches tests suivantes :
 

- <i>Pseudomonas aeruginosa</i>	CIP 103 467	- <i>Staphylococcus aureus</i>	CIP 4.83
- <i>Escherichia coli</i>	CIP 54 127	- <i>Enterococcus hirae</i>	CIP 5855
  - Efficacité fongicide selon **NF EN 1275** (Candida albicans)
- . Par ses éléments de composition, combat efficacement les différents types d'odeurs tels que :
  - Odeurs nauséabondes, putrides, d'hydrogène sulfuré (H<sub>2</sub>S), provenant de fermentations des déchets, salissures organiques, détritiques en décomposition par les bactéries, dans les zones d'entrepôts de poubelles; déchetteries, etc...
  - Odeurs nauséabondes lors de réalisation de travaux funéraires, ouverture de caveaux, entretien de locaux mortuaires, réalisations d'exhumations ou d'interventions dans les tombeaux ou fosses des cimetières, transferts ou ouvertures de cercueil (article R361.17 du code des communes et préconisations du décret du 18-5-1976 relatif aux conditions d'interventions pour les travaux d'exhumations).
  - Odeurs de transpiration, de confinement, dans les salles de sports, odeurs de fumée dans les zones fumeurs, salles de réunions, dans les hôtels, restaurants, collectivités
  - Odeurs de vestiaires, de sanitaires, de moisissures
  - Odeurs ammoniacales, d'urines, dans les toilettes, escaliers de sous-sols et accès de parking.
- . **Renferme des extraits végétaux odoriférants puissants.**
- . **Apporte une ambiance nouvelle assainie** permettant de rendre rapidement aux utilisateurs des locaux à atmosphère viciée.
- . **Dégraissant et pénétrant**, assure simultanément le nettoyage et la désinfection des surfaces, sols, murs, carrelages, revêtements thermoplastiques, les surfaces peintes lessivables, etc..., pour la maintenance des locaux, sanitaires, couloirs, halls, rues piétonnes, grandes surfaces, places publiques.
- . **Par son pouvoir odoriférant puissant**, apporte une odeur fraîche et fruitée, saine et particulièrement agréable.

**MODES ET DOSES D'EMPLOI**

Révision n° 2 – HJMJDH - 208203

- . Application par pulvérisation, trempage, brossage, lessivage.
- . Utilisation en dilution dans l'eau froide ou tiède, à moduler selon la fréquence de renouvellement de l'air, la température et l'hygrométrie ambiante.

FONCTION	U S A G E S		DILUTION	RINCAGE
<b>Détergence Désinfection</b>	Solution de nettoyage désinfection en conditions de saleté. Activer le nettoyage si nécessaire par un brossage. Désinfection : Laisser agir 10 minutes.	 	A raison de 0,2 à 0,5% dans l'eau.	Dans le cas de surfaces pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires, terminer par un rinçage contrôlé à l'eau potable.
<b>Destructeur des mauvaises odeurs dans les zones malodorantes</b>	S'utilise par pulvérisation directement sur les surfaces et parois où l'on souhaite détruire l'odeur.	 	Utilisation : Dilué à 25 ou 50 % dans l'eau.	Pas de rinçage à l'eau en général, lors d'application sur des matériels malodorants.
<b>Destructeur des mauvaises odeurs avec fonction odorante</b>	S'utilise en addition directe dans le réservoir de l'auto laveuse balayeuse de rues et places.	 	Utilisation : Dilué à 1 pour 500 à 1 pour 1500 dans l'eau en fonction de l'intensité et de la rémanence recherchées.	Pas de rinçage.

**RECOMMANDATIONS**

Contient du :  
Contient du 601-029-00-7 DIPENTENE. Peut déclencher une réaction allergique.  
R 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.



S 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.  
S 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S 37 Porter des gants appropriés.  
S 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.  
S 57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

- . Conserver hors de la portée des enfants. Bien refermer l'emballage après chaque utilisation.
- . En cas de contact avec la peau, les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau.
- . Protéger du gel au stockage.
- . Ne pas mélanger avec d'autres détergents, savons, de caractères anioniques.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

**Extrait conditions de vente :**

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



. **E.R.P.** ; 17 bis rue louis loucheur 69009 Lyon  
**Téléphone : 04-78-83-03-06 Télécopie 04-72-20-02-71 Mobile : 06-10-16-11-68**  
**Siret n° 420 383 648 00011 RCS Lyon TVA européenne FR 24 42 03 83 648 APE 515 L**  
**Site [http// www.produits-erp.com](http://www.produits-erp.com) Email [produits.erp@wanadoo.fr](mailto:produits.erp@wanadoo.fr)**